

# Le château de Brest

Classé Monument historique en 1923, le château de Brest présente une double caractéristique : depuis le III<sup>e</sup> siècle de notre ère, il n'a jamais cessé d'être adapté à l'évolution de l'art de la guerre ; il s'agit par ailleurs de l'un des très rares châteaux au monde ayant toujours conservé sa vocation militaire.

Cette évolution longue se traduit par une architecture complexe dont la lecture n'est pas toujours aisée. L'édifice constitue une mosaïque de pierres qui nous content 1 700 ans d'histoire de la fortification, celle de la lutte du boulet contre la cuirasse.

Les origines de Brest, celles de son nom même, demeurent encore méconnues. L'histoire du château, quant à elle, est mieux documentée même si des zones d'ombres importantes et nombreuses existent. Pour Brest, tout semble véritablement commencer au III<sup>e</sup> siècle avec l'édification d'une forteresse gallo-romaine. Ensuite, le développement du château et de la ville sont intimement liés, la ville étant née du et dans le château, avant que leurs destins ne se séparent au XVI<sup>e</sup> siècle.

L'édifice est implanté sur un éperon rocheux et occupe un espace de plus de 5 hectares ; le front nord-est tourné vers la ville mesure près de 200 mètres. Situé à l'embouchure de la rivière Penfeld, le château a toujours été lié à la mer.

À l'époque médiévale, si Brest n'est pas un port de commerce développé, le château et la mer entretiennent des relations étroites puisque les Anglais ravitaillent et renforcent leur tête de pont en Bretagne grâce à la mer. De plus, dans le contexte de la guerre de Cent Ans, le château est partie intégrante d'un ensemble défensif visant à protéger le commerce entre l'Angleterre et la Guyenne. Le lien du château et de la mer se renforce bien évidemment au XVII<sup>e</sup> siècle avec le choix de Brest pour y implanter l'arsenal souhaité par Richelieu et réalisé par Colbert. Le château devient alors la citadelle d'une place forte dont le rôle est de protéger le port et la flotte. Aujourd'hui plus que jamais le château est lié à la mer puisqu'il abrite la préfecture maritime de la 2<sup>e</sup> région maritime ainsi que le commandement de la Force océanique stratégique (FOS). Depuis 1958, le musée national de la Marine y présente ses collections.

### *Le ravelin et les tours Paradis*

Le ravelin (1)<sup>1</sup> est le premier ouvrage défensif que découvre le visiteur du château. Il s'agit d'un ouvrage avancé protégeant les tours Paradis (2) situées en arrière. Tel qu'il apparaît aujourd'hui, le ravelin est amputé de la porte munie d'un pont-levis qui permettait d'accéder au château et a perdu la moitié de son élévation lors du comblement du fossé qui l'isolait totalement jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Édifié dans les années 1460 sous le règne du duc François II (1458-1488), le ravelin constitue une réponse de l'architecture défensive aux progrès de l'artillerie et à l'apparition du boulet métallique. Ce dernier rendant obsolètes les hautes courtines peu épaisses, nombre de châteaux bretons sont munis de « boulevards » ayant pour fonction de défendre le point faible de toute enceinte : la porte. Ces boulevards peuvent de plus recevoir des pièces d'artillerie afin de maintenir l'assaillant à distance : tel est le cas à Brest, où les archères-canonnières affleurent au niveau du parking. Les embrasures de tir visibles au sommet de l'édifice datent du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque Vauban adapte le ravelin à l'artillerie nouvelle. Le comblement intérieur de l'ouvrage a permis alors de placer des pièces d'artillerie sur la terrasse ainsi créée.

Destinés à protéger les tours Paradis qui constituent le châtelet d'entrée, ces ensembles forment un seul et même programme. Les tours Paradis avaient pour but de défendre l'entrée du château ducal mais elles jouaient également un rôle symbolique fort. Pour la défense, elles étaient dotées de murs épais de plus de 5 mètres pouvant résister à l'artillerie, de meurtrières aujourd'hui élargies, d'un double pont-levis ainsi que de mâchicoulis aujourd'hui obstrués. Le rôle symbolique des tours apparaît dans la forme qui leur a été donnée : celle d'un logis-porte. On peut remarquer que les mâchicoulis de la tour nord ont été détruits à une époque indéterminée : soit lors de la guerre franco-bretonne de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, soit lors de la guerre de la Ligue au siècle suivant. Côté intérieur du château, les tours Paradis ont l'apparence d'un logis. Le contraste avec le côté extérieur, exposé à l'assaillant est saisissant. Si les baies visibles aujourd'hui datent du XVIII<sup>e</sup> siècle, il se dégage de la façade une impression résidentielle et non pas défensive. Les tours sont desservies par un unique escalier en vis, dans la tour sud. Les cinq niveaux intérieurs, planchéiés sauf l'un qui est voûté, offrent un confort certain : grandes cheminées, latrines dans l'épaisseur des murs, coussièges. Les tours Paradis sont, avec les souterrains du XVII<sup>e</sup> siècle (7) édifiés sous la cour de l'actuelle Préfecture maritime, les seuls bâtiments du château à avoir véritablement servi de prison. Les termes « cachots », « prévenus », « condamnés » apparaissent d'ailleurs encore sur les portes des cellules.

L'ensemble ravelin-tours Paradis conserve aujourd'hui sa vocation défensive puisque le ravelin abrite le corps de garde contrôlant l'accès au château, tandis que la herse (électrifiée) est toujours opérationnelle. La fonction de guet du chemin de ronde perdure également puisqu'il est équipé de caméras de vidéosurveillance !

<sup>1</sup> Les numéros entre parenthèses renvoient au plan p. 627.

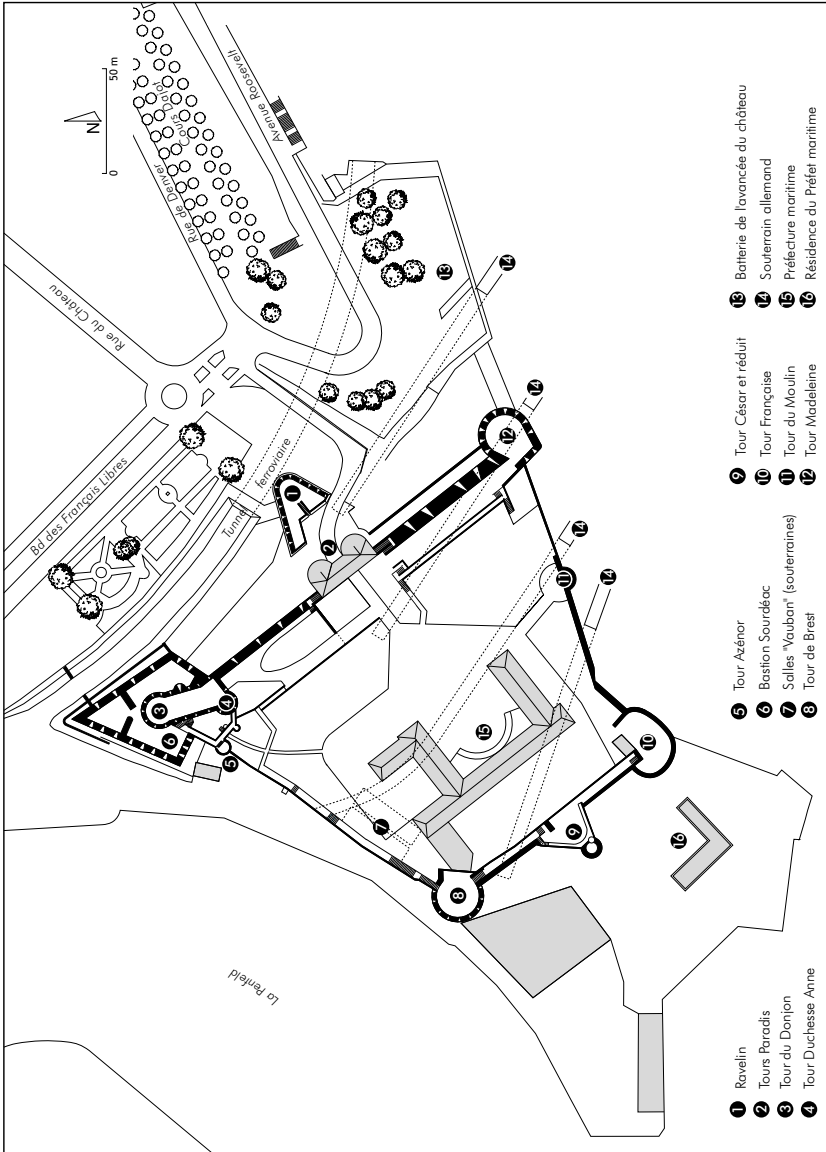


Figure 1 – Plan du château de Brest (réal. J.-Y. Besselièvre, association Valoriser les patrimoines militaires)

Le front bastionné aménagé dès le <sup>xvi</sup>e siècle puis considérablement étendu par Vauban au <sup>xvii</sup>e siècle, a totalement disparu lors des travaux de reconstruction de la ville de Brest après la Seconde Guerre mondiale. Ces travaux ont ainsi mis un terme à l'isolement du château ; isolement encore réduit par l'abattage de nombreux arbres qui masquaient l'édifice jusque dans les années 2000.

### *Les vestiges du castellum*

La fausse-braie (<sup>xvi</sup>e siècle, remaniée au <sup>xvii</sup>e siècle) donnant accès au musée de la Marine offre un point de vue intéressant sur les vestiges du *castellum* gallo-romain. Celui-ci se composait d'une enceinte trapézoïdale probablement dotée d'une vingtaine de tours circulaires. Il s'agissait vraisemblablement de l'un des plus grands *castella* d'Europe avec un front de près de 190 mètres. La courtine située entre les tours Paradis (2) et la tour Madeleine (12) conserve des éléments importants caractérisés par l'emploi de briques et de petits moellons de forme plus ou moins carrée. On peut noter les arrachements laissés par les tours détruites au <sup>xvii</sup>e siècle, ainsi que les bases de l'une d'entre elles. Une poterne est toujours visible.

La réorganisation de la défense de l'Armorique au <sup>iii</sup>e siècle se traduit par l'installation de points forts côtiers reliés par des voies de communication. Ces points d'appuis, tels Alet (Ille-et-Vilaine) et le Yaudet (Côtes-d'Armor) sont situés à l'estuaire de rivières qui sont autant de zones de pénétration dans les terres. À Brest, les Romains choisissent l'estuaire de la Penfell (chevrette en breton) pour trois raisons : il s'agit d'une voie de pénétration vers l'intérieur des terres et donc d'une « entrée » pour les pirates francs ou saxons ; il offre un excellent havre de relâche pour une flotte d'intervention ; enfin il se trouve bien protégé dans la rade de Brest.

### *La tour Madeleine*

La tour Madeleine (12) est sans conteste l'ouvrage le plus représentatif de l'évolution du château de Brest puisqu'elle n'a cessé d'être transformée du <sup>iii</sup>e au <sup>xx</sup>e siècle. Les fondations de la tour romaine sur laquelle elle est bâtie sont toujours visibles dans les salles basses. Elles ont servi de base à l'édification d'une tour au <sup>xv</sup>e siècle qui elle-même a été chemisée au <sup>xvi</sup>e siècle. La terrasse d'artillerie du <sup>xvii</sup>e siècle a quant à elle remplacé la toiture médiévale.

L'accès à l'accueil du musée national de la Marine se fait par une embrasure de tir modifiée, initialement située au troisième niveau de la tour. Ce passage, comme toutes les embrasures de la tour, permet de distinguer le noyau médiéval (en moellons) et le chemisage (en pierres de taille de Logonna). Ce dernier avait pour but de renforcer la capacité de résistance de la tour face au progrès de l'artillerie : l'épaisseur des murs est alors portée à 12 mètres.

La communication est assurée par un unique escalier en vis médiéval pourvu de coussièges, dont les baies sont obstruées par les complements du terre-plein

intérieur du château. Les salles basses, non accessibles au public, conservent d'intéressantes casemates d'artillerie des époques médiévale et moderne. Le couvrement de l'un des souterrains percés sous le château par les Allemands en 1944 y est visible ; son système d'aération remploie les conduits de cheminées médiévaux.

La voûte de la salle haute a été réalisée au XVII<sup>e</sup> siècle lorsqu'une plate-forme d'artillerie sommitale a été aménagée par Vauban ; on peut noter l'emploi de tuffeau pour les chaînes qui la renforcent.

La communication à l'enceinte du château se fait aujourd'hui par un corridor percé dans un ancien accès à des latrines sur bretèches, dont le niveau correspond aujourd'hui à celui du terre-plein de la Préfecture maritime.

La courtine tours Paradis (2)-tour Madeleine (12) illustre parfaitement l'adaptation du château aux progrès de l'artillerie et le renforcement du front nord-est. Si la courtine du *castellum* qui lui sert de base est large de 4 mètres, celle-ci a été renforcée par un rempart de terre et portée à la largeur de 19 mètres au XVI<sup>e</sup> siècle. La plate-forme sommitale a reçu des embrasures de tir pour l'artillerie qui ont été modifiées au siècle suivant. L'accumulation de terre formant le rempart permettant de résister aux tirs de boulets métalliques de l'assaillant, mais également à l'ébranlement des tirs de l'artillerie des défenseurs.

### *Le Donjon*

L'ensemble appelé Donjon est constitué des tours du Donjon (3), Duchesse-Anne (4) et Azénor (5). Cet ensemble forme le château primitif édifié sur l'angle nord de l'enceinte du *castellum*, face à la ville close, et succède peut-être au château des vicomtes de Léon dont les dispositions demeurent inconnues.

Le Donjon est la partie du château qui a connu le plus de transformations et les modifications les plus importantes, ce qui rend extrêmement complexe sa compréhension. Les transformations qui ont le plus marqué l'édifice datent du XVII<sup>e</sup> siècle (suppression des toitures et réalisation de terrasses à canons) et du XIX<sup>e</sup> siècle (voûtes des salles, nouvelles communications). Des espaces de logements ducaux sont ainsi aujourd'hui des couloirs de communication sans qu'il soit possible au visiteur d'en comprendre les dispositions originelles.

Contrairement à ce qui est souvent écrit, aucun élément du Donjon, ni même du château, n'est antérieur au XIV<sup>e</sup> siècle, hormis les vestiges gallo-romains. À l'issue de la guerre de Succession de Bretagne (1341-1365) et de ses prolongements, le duc Jean V (1399-1442), entreprend la construction du Donjon. Il s'agit, comme à Vannes ou à Dinan, de greffer sur l'enceinte de la ville close une résidence ducale fortifiée afin de rendre le séjour éventuel du duc à Brest aussi agréable et sûr que possible. Il s'agit donc d'un programme essentiellement résidentiel dont les éléments défensifs sont tournés vers la ville close, source de tous les dangers pour un duc dont le pouvoir est encore fragile au sortir de la guerre civile. Il s'agit également de réaffirmer la présence

ducale après la longue occupation anglaise (1342-1397). La tour du Donjon parachève probablement le programme sous le règne de François II (1458-1488).

Le front sud, tourné vers la ville est surtout défensif. La tour Azénor (fin XIV<sup>e</sup> siècle) et la courtine qui la relie à la tour Duchesse-Anne, étaient isolées initialement par un fossé (aujourd'hui comblé) et un pont-levis. La tour Duchesse-Anne (début XV<sup>e</sup> siècle) présente un très bel exemple de tour intégrant toutes les fonctions résidentielles. Elle est constituée de deux volumes : l'un, rectangulaire, bâti contre l'enceinte gallo-romaine, l'autre, circulaire, côté ville close. Le rez-de-chaussée abrite deux celliers munis d'archères tournées vers la ville. Le premier étage comprend une vaste cuisine dont la cheminée contribue au chauffage des étages supérieurs. Un passe-plat très bien conservé permettait de transporter les mets vers une salle annexe ou les logements à l'étage supérieur. Le troisième étage comporte un oratoire sous voûte à croisée d'ogive décorée de sculptures en Kersanton. Chaque étage dispose de latrines, un unique escalier en vis assurait la communication entre les deux volumes. Après la période bretonne, la tour Duchesse-Anne sert de logement au gouverneur de la citadelle.

La fonction de la tour Nord (XV<sup>e</sup> siècle) est moins évidente ; elle devait servir au logement de la garnison et à la suite du duc lors de ses séjours.

Le niveau de la cour intérieure du Donjon ne correspond plus à celui de l'époque médiévale, il a été exhaussé lors de l'aménagement de magasins souterrains. Les dispositions de bâtiments médiévaux peuvent toutefois encore être observées : cheminée, baies obstruées.

Sous l'action de Vauban, le Donjon connaît d'importantes transformations. Afin de constituer une vaste plate-forme sommitale destinée à recevoir de l'artillerie, le commissaire général des fortifications relie les tours du Donjon et Duchesse-Anne par un nouvel ouvrage appelé travée Vauban. Cette dernière, pourvue de vastes baies donnant sur la cour intérieure du Donjon, a une fonction d'arsenal. Pour renforcer la résistance du Donjon, Vauban entreprend de le remplir intégralement de terre damée. Celle-ci est finalement évacuée au XIX<sup>e</sup> siècle lorsque la fonction défensive du château décroît et que de nouveaux espaces sont aménagés. Les voûtes plates en briques du Donjon datent de cette époque.

### *Le bastion Sourdéac*

Le bastion Sourdéac (6) constitue l'un des éléments les plus importants du château. Il s'inscrit dans un vaste programme de modernisation de l'ouvrage entrepris au XVI<sup>e</sup> siècle afin de l'adapter aux progrès de l'artillerie. Le bastion est la trace la plus évidente de l'adaptation du château à la fortification bastionnée alors nouvelle en France. Englobant totalement le Donjon, dont il masque deux niveaux, son édification s'est échelonnée sur près de 40 ans (1560-1597). À cette époque, les Français, qui souhaitent faire du château une citadelle sur la côte bretonne, entreprennent

d'importants travaux de fortification, faisant appel à Pietro Fredance, un représentant des meilleurs spécialistes de l'époque : les Italiens. Ceux-ci, confrontés à la supériorité de l'artillerie française lors des guerres d'Italie (xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles), ont en effet développé de nouvelles formes architecturales, dont le bastion, qui se répandent peu à peu en Europe. Cet ouvrage de forme pentagonale permet de résoudre le problème du flanquement, au moyen de tirs rasants parallèles à l'escarpe, mais peut aussi résister à l'artillerie du fait du fort volume de terre amassé en arrière des courtines. La plate-forme créée au sommet du bastion permet de plus d'y placer des pièces d'artillerie. Ainsi, le bastion offre une défense rapprochée, avec le flanquement, et une défense lointaine.

À Brest, le gouverneur Jérôme de Carné fait édifier un bastion sur la zone la plus exposée du château, celle qui commande aussi bien le port que la campagne alentour. La construction du bastion n'est pas achevée lorsque, au cours de la guerre de la Ligue, plus de 5 000 ligueurs viennent à Recouvrance assiéger en vain l'une des trois places de Bretagne fidèles à Henri IV.

L'une des caractéristiques du bastion réside dans la présence de batteries basses installées dans les flancs afin de flanquer les fronts nord-ouest et nord-est. Après l'effondrement de la face nord-ouest en 1703, Vauban entreprend sa reconstruction et aménage deux vastes casemates de tir donnant sur l'entrée du port. Ces espaces voûtés réalisés en pierre de taille de Logonna comptent parmi les plus remarquables du château.

À cette occasion, Vauban dote l'ouvrage d'échauguettes visibles sur la terrasse supérieure dont le parapet est percé d'embrasures pour des pièces d'artillerie. Un réseau de communication souterrain permet aux défenseurs de se déplacer totalement à couvert en cas d'attaque. Ils peuvent ainsi accéder à la plate-forme sommitale mais aussi à une poterne donnant directement sur la Penfeld.

### *Les tours César, de Brest et Française*

La tour César (9) constituait probablement à l'époque médiévale un boulevard tourné vers un enclos fortifié appelé Parc-au-duc. Au xvi<sup>e</sup> siècle, cet ensemble est rattaché à l'enceinte lors de l'édification des tours de Brest (8) et Française (10).

Succédant à des tours médiévales dont les dispositions demeurent inconnues, ces tours sont érigées par les troupes françaises pour renforcer le front de mer. La tour Française, bien qu'inachevée, présente un plan en fer à cheval caractéristique des tours à canons, tout comme la tour de Brest dominant la Penfeld.

### **La Préfecture maritime**

Jusqu'en 1944, l'enceinte du château abritait plusieurs casernes édifiées entre le xvi<sup>e</sup> siècle et le xix<sup>e</sup> siècle. Appartenant à l'armée de Terre avant d'être transféré

à la Marine en 1945, le château était en effet la principale caserne de Brest. La caserne Plougastel, bel édifice du XVI<sup>e</sup> siècle, avait été classée Monument historique, en même temps que le château. Après la Libération, la Marine fait édifier une nouvelle Préfecture maritime (15) achevée en 1953 et réinvestit les souterrains percés par l'occupant allemand sous le château.

Jean-Yves BESSELIÈVRE, Patrick KERNÉVEZ

### Bibliographie indicative

- PONSONNET, Bruno (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BESSON, Gilles, NIDERLINDER, Alain, MIRAMBET-PARIS, Agnès, *Le château de Brest*, Paris, Musée national de la Marine, 2007, 49 p.
- CORVISIER, Christian, « Le château de Brest, le château de Saint-Malo et les quiqu'engrogne des ducs de Bretagne », dans *Le château et la ville : conjonction, opposition, juxtaposition (X<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CTHS, 2002, p. 33-56.
- CORVISIER, Christian, « Le château de Brest. Histoire architecturale du donjon », *Monumental*, n° 8, 1994, p. 23-35.
- CORVISIER, Christian, « Le château de Brest. Du donjon des ducs de Bretagne à la place forte d'État », dans *Monuments du Finistère, Congrès archéologique de France*, Paris, Société française d'archéologie, 2007.
- LÉCULLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick, *Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Cahiers du patrimoine, 2011, 392 p.